



MINISTÈRE DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Paris, le 1<sup>er</sup> mai 2018  
N° 467

## **Communiqué de presse conjoint**

**de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
et de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances**

Le gouvernement français prend acte de la décision annoncée par les autorités américaines concernant la nouvelle exemption temporaire d'un mois accordée à l'UE sur les tarifs de l'aluminium et de l'acier. Nous soutenons les positions exprimées par la Commission européenne.

La France continuera à plaider pour que l'UE bénéficie d'une exemption totale, permanente et non conditionnée. Aucune raison ne justifie que l'UE soit soumise à des augmentations unilatérales de droits de douanes sur l'acier et l'aluminium. La France et l'Union européenne sont des alliés des États-Unis. Elles ne sont pas à l'origine des surcapacités mondiales en aluminium et en acier et respectent pleinement toutes les règles de l'OMC.

L'Union européenne doit rester unie et solidaire comme elle l'a fait ces dernières semaines.

Nous convenons qu'il existe un problème de surcapacités dans le secteur de l'acier et l'aluminium. Nous sommes prêts à travailler avec les États-Unis et nos autres partenaires pour apporter des solutions rapides et appropriées. Mais nous ne pourrons le faire sereinement que lorsque nous serons certains d'être exemptés de manière permanente de la menace de hausses tarifaires unilatérales.

### **Contacts presse :**

Cabinet de Jean-Yves Le Drian 01 43 17 57 93  
Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

[presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr)  
[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)